

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013**

Délibération
n° 2013.10.186

**Délégation de service
public pour le réseau
de télécommunication
à haut débit confié à
la société Solstice
GrandAngoulême :
rapport annuel du
délégué 2012**

LE DIX SEPT OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 octobre 2013**

Secrétaire de séance : Jean-François DAURE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Catherine DESCHAMPS à Patrick BOUTON, Jacques DUBREUIL à Jacques NOBLE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Catherine PEREZ à Frédéric SARDIN, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS

Excusé(s) représenté(s) :

Denis DOLIMONT par Maryse ROUX, Janine GUINANDIE par Victor KERRIGUY

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMADI, Zahra SEMANE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2013

**DELIBERATION
N° 2013.10.186**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LE RESEAU DE TELECOMMUNICATION A HAUT DEBIT CONFIE A LA SOCIETE SOLSTICE GRANDANGOULEME : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2012

Par convention de délégation de service public du 28 décembre 2006, la communauté d'agglomération du Grand Angoulême a confié à la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME l'exploitation du réseau de télécommunication à très haut débit pour une durée de 20 ans.

Cette convention prévoit la réalisation d'un rapport annuel d'activité.

Ce rapport rappelle notamment :

- le compte rendu d'exploitation
- le bilan financier
- le bilan commercial
- la situation juridique

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 13 juin 2013,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 8 octobre 2013,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport annuel à la société SOLSTICE GRAND ANGOULEME d'exploitation du réseau de télécommunication à très haut débit, pour l'année 2012.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

23 octobre 2013

Affiché le :

23 octobre 2013

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE – ANNEE 2012- DELEGATION DU SERVICE PUBLIC POUR LE RESEAU DE TELECOMMUNICATIONS A HAUT DEBIT CONFIE A LA SOCIETE SOLSTICE GRAND ANGOULEME -

Données générales

Par délibération N° 349 du 24 novembre 2006, le conseil communautaire a confié à la société Solstice Grand Angoulême la délégation de service public relative à la mise en place d'un réseau de télécommunication à très haut débit et à son exploitation pour une durée de 20 ans à compter du 28 décembre 2006.

La société Solstice Grand Angoulême a terminé en 2008 la mise en place des infrastructures et du réseau de télécommunication qui ont été inaugurés le 26 juin 2008.

Les infrastructures et le réseau Solstice ont été réceptionnés le 15 décembre 2008, à l'exception des équipements nécessaires à la couverture radio qui n'ont pas été mis en place puisque le prestataire de services du département de la Charente assure la desserte des zones de l'agglomération mal ou non desservies par l'ADSL.

Situation des infrastructures au 31 décembre 2012.

Le linéaire de génie civil est de 153 kms soit une augmentation de +11 kms par rapport à 2011. 670 chambres de tirages sont installées.

177 kms de fibre optique ont été déployés. 5 armoires de brassage optique et 5 sites techniques POP ⁽¹⁾ et SRO ⁽²⁾ complètent le réseau.

Ceux-ci sont gérés à partir d'équipements de la Société CISCO.

Tous ces équipements constituent les biens de retour à la collectivité en fin de délégation.

Situation financière au 31 décembre 2012.

Les investissements de premier établissement s'élèvent à 12 383 086,49 € pour un total d'immobilisations brutes de 14 264 000 € (hors immobilisations financières).

293 000 € d'investissements complémentaires ont été réalisés en 2012 dont 255 000 € pour les raccordements clients.

Les biens de retour s'élèvent à fin 2012 à 14 197 999,23 €.

L'exercice 2012 fait apparaître un chiffre d'affaires de 718,2 k€ pour un budget de 557,8 k€.

Le résultat net avant impôt ressort à -3 289,7 k€ suite à l'inscription d'une provision de 2 395 k€ pour dépréciation d'actif. Hors provision le résultat avant impôt est de - 894,7 k€ pour un budget de - 1 130,7 k€.

.../...

Situation technique et commerciale.

La fiabilité du réseau est excellente avec un taux de disponibilité de 99 ,9995 %.

Le temps moyen de rétablissement est de 0 h 35 pour un engagement contractuel de 4 h 00.

20 incidents ont été constatés en 2012

Les prises de commandes 2012 représentent un volume de 759 k€ pour un objectif de 373 k€.

Les opérateurs nationaux, Orange, SFR, Bouygues, Verizon, Completel, Altitude et locaux, Novenci, Adista, Fibracom utilisent le réseau. Ces derniers sont actifs sur leur cible des PME. 3 GFU usagers, Le Foyer, Grand Angoulême et Soyaux ont été mis en place. L'association Wifi Braconne Charente et Alsatis sont connectés au réseau.

Au 31 décembre, 170 sites sont raccordés (127 en 2011) sur un potentiel cible de 1 926.

24 zones d'activités regroupant 525 entreprises sont éligibles au programme ZA THD.

Concernant le FTTH, 1 056 logements du Champ de Manœuvre et du Treuil sont raccordés à la fibre optique dans le cadre du programme porté par SA Le Foyer et les locataires bénéficient du suivi de leurs consommations d'énergie et de fluide au travers du logiciel Easy Green. 32 locataires ont souscrit une offre triple play sociale (+7 / 2011) et 5 locataires ont un abonnement triple play 100M délivré par ALSATIS.

(1) POP : point de collecte

(2) SRO : sous répartiteur optique